200g + 2 capile, Compt 2-10.58

REFUBLIQUE FRANCAISE -----

Département de la Charente-Maritime

VILLE de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET :

Séance du 26 Aout 1958

Avenents à marchés our centines scolaires

58098

L'an mil nouf cent cinquante huit, le vingt six Juin à 21 h le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Max Brusset, Député Maire en session ordinaire d'après convocations faites le 21 Aout 1958

Etaient présents : MM. Brusset, Seugnet, Reutin, Castelnau Gaussel, Barrot, Couzinet, Counil, Brotreau, Guillaud, Barrière, Camblong, Etcheber, Narteau, Melle Fouché, MM. Rochedereux, Chamboulan Grussenmeyer, Dufour, Papeau, Domecq, Pouget.

Représenté : M. Guichaoua par M. Papeau

Secrétaire : M. Counil.

Le Conseil Municipal

Vu l'avis de la Commission des Finances

surtorias

M. le Maire à aigner avec différents fournisseurs des cantines scolaires des evenante aux marchés initiaux en vue de permettre le réglement des livraisons effectuses ;

M. Martin Pierre, cheroutier à St Just, avenent de

500,000 frs

M. ROY mercel, beurre, ceufs, 150 av. P. Bouchet à Royen M. CORNARDEAU, fromagarie Semissacaise à Semion

250,000 frs

150.000 frs

31t

que le mandatement sera effectué sur le ch XVI, article 30 - Achat de produits alimentaires pour les centince scolaires du budget 1958

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et en suadies ent signs au registre MM. Les membres présents

APPROUVE ROCKEFORT S/MER 1e 15 sept.1958 Pour le Sous-Préfet Le Sous-Préfet de Saintes signé:illisible

> Pour copie conforme Mairie de Reyan, le 19.9.58

> > Pr le Maire l'Adjoint Délégué,

> > > Merday F.REUTIN

Pour extrait conforme Pr le Maire

ROM Adjoint Daligns,